

Article paru dans Réalités neuchâteloises en mai 2006

Appel à témoins **L'exode : fiscal ou pas ?**

Le Conseil d'État se plaît à répéter régulièrement que notre canton ne connaît pas d'exode fiscal. Il l'a réaffirmé clairement lors de la dernière session du Grand Conseil, suite à diverses interventions de la part de notre groupe.

Nous aimerions le croire, nous voudrions le croire.

Mais les faits sont têtus comme le disait le grand démocrate Lénine.

Comment expliquer le fait, par exemple, que la population francophone de la commune bernoise de Gals, voisine de notre canton, ait explosé ces dix dernières années ? Un article dans la presse neuchâteloise en faisait état récemment.

Y-a-t-il génération spontanée de francophones à Gals ? De formation scientifique, nous avons de la peine à le croire.

Nos voisins bernois abandonneraient-ils le Bärntütsch pour la langue de Voltaire, au mépris de leur culture d'origine ? Nous n'y croyons guère plus...

En tout état de cause, le Conseil d'État affirme ignorer les raisons pour lesquelles la population francophone de Gals a augmenté ces dernières années. Il semble même s'y désintéresser.

En même temps, il continue à nier le départ de contribuables sous d'autres cieux financièrement plus cléments. Encore plus grave : le gouvernement ne semble pas se soucier des raisons qui font que les maisons familiales poussent comme des champignons à nos frontières. Or ces investissements immobiliers de Neuchâtelois en-dehors des limites cantonales devraient interpeller le gouvernement...

Au-delà du débat stérile, il convient maintenant de démontrer que le départ de contribuables de ce canton pour des raisons financières est une réalité. Et s'il n'est pas nécessairement massif, il n'est pour autant pas négligeable. A fortiori, il peut être l'indice d'un malaise certain. Et, faute de mesures prises à la racine, le malaise pourrait devenir une grave maladie à terme.

De toutes parts, nous entendons autour de nous des exemples de personnes ayant quitté le canton pour des raisons financières. Mais les indices pour l'instant sont mal documentés.

Pour ce faire, nous faisons appel aux témoignages de chacun. Nous les invitons à nous contacter et à nous transmettre le plus d'exemples de départs de ce canton pour des raisons fiscales ou financières. Sur cette base, nous établirons un rapport circonstancié démontrant le bien-fondé de nos affirmations. Il est bien évident que nous assurons l'anonymat le plus strict sur les exemples reçus.

Il y a effectivement des départs de ce canton pour des raisons financières. Et ces derniers sont plus importants que ce que veut nous faire croire le Conseil d'État. Nous en sommes convaincus et nous le démontrerons.

Nous avons mis 10 ans pour convaincre que le déficit de notre canton est structurel. Nous persévérons pour convaincre que les départs de la classe moyenne sont plus importants que ce que l'on croit.

Yvan BOTTERON
Député, Conseiller communal
Les Ponts-de-Martel